

Vendredi 8 janvier 2016

Information presse

2016 : l'année de la mutation réussie pour AGEFA PME

Depuis deux ans, AGEFA PME a amorcé un virage qui l'a conduit à créer un réseau d'établissements d'enseignement professionnel comptant à ce jour près de 40 sites présents dans 11 des grandes régions. En transférant la compétence de collecte de la taxe d'apprentissage depuis le 1^{er} janvier 2016, AGEFA PME se recentre sur son cœur de métier et renforce ainsi son rôle de facilitateur auprès des entreprises. Objectif : les accompagner dans leur politique d'accueil des jeunes et dans le développement de l'enseignement professionnel dont l'apprentissage et l'alternance.

Conformément à la loi relative à la formation professionnelle du 5 mars 2014, AGEFA PME a transféré sa compétence de collecte de la taxe d'apprentissage à AGEFOS PME depuis le 1er janvier 2016. AGEFA PME se recentre sur son cœur de métier en assurant la continuité d'un service de qualité auprès des entreprises. Par ailleurs, AGEFA PME renforce sa mission première au service du développement des PME : la formation des jeunes en cohérence avec les besoins des territoires dans un réseau d'établissements d'enseignement professionnel.

Bernard Capron, président d'AGEFA PME déclare « *Force est de constater que le pari est aujourd'hui gagné. AGEFA PME reste un acteur incontournable dans sa mission de toujours : celle du développement du lien Éducation - Économie grâce à la création de son propre réseau d'établissements d'enseignement professionnel et grâce à une nouvelle offre de services spécifiques aux entreprises* ».

AGEFA PME concentre désormais l'ensemble de son activité autour de l'accompagnement des entreprises dans la politique d'accueil des jeunes, la formation des jeunes à travers le réseau d'établissements AGEFA PME et la production d'études et d'enquêtes.

Partenaire des entreprises, AGEFA PME les accompagne dans la définition et la mise en place de leur politique d'accueil des jeunes et le développement de l'apprentissage et de l'alternance. Pour cela, un certain nombre d'outils innovants favorisent l'intégration du jeune dans l'entreprise : recrutement et suivi des apprentis, gestion des contrats, formation des maîtres d'apprentissage, etc.

Son réseau d'établissements d'enseignement professionnel compte à ce jour près de 40 sites présents dans les 11 grandes régions avec plus de 5000 apprentis formés chaque année.

Ces évolutions permettent aujourd'hui de mieux promouvoir l'enseignement professionnel et l'apprentissage auprès de l'ensemble des PME françaises et de faciliter le lien avec le monde éducatif pour, in fine, lutter structurellement contre le chômage des jeunes.

À propos d'[AGEFA PME](http://www.agefa.org)

Fondé par la CGPME, AGEFA PME est un acteur de référence de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage qui favorise l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise.

Créateur de liens entre tous les acteurs de l'enseignement professionnel et les entreprises, il est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses établissements de formation, ses actions pédagogiques, sa veille prospective et ses services à destination des entreprises.

Pour en savoir plus  www.agefa.org |  [Vidéos](#) |  [@AGEFAPME](#) |  [Page Facebook](#)

 [Page LinkedIn](#) |  [Page Viadeo](#)

Contact presse :

SERVICE DE PRESSE - Yann Le Flohic – 06 81 24 32 51 – yann.leflohic@allisonpr.com

AGEFA PME - Myriam Fiasca – 01 55 23 23 92 – mfiasca@agefa.org